

Les élections des *usagers* à l'Université Paris Nanterre



Qui vote?

Tou-te-s les inscrit-e-s dans une formation à l'Université



Quand je vote?

mardi 20 mars de 9h30 à 18h et mercredi 21 mars de 9h30 à 17h



Où je vote?

Dans le bureau de vote dont je dépends

Je vote pour quoi?

Pour élire mes représentant-e-s dans les 3 conseils centraux



Pour combien de temps?

Leurs mandats durent 2 ans

Pour quels conseils et pour combien d'élu-e-s je vote?



Conseil d'administration



Commission de la formation et de la vie universitaire



Commission de la recherche

6

titulaires

6

suppléant-e-s

16

titulaires

16

suppléant-e-s

4

titulaires

4

suppléant-e-s

► Vote le budget, la répartition des emplois et les grands projets

► Adopte les conventions

► Est consultée sur les questions relatives à la formation et à la vie étudiante

► Vote sur les questions relatives à la recherche

CAC

Conseil académique

- Élit le ou la vice-président-e étudiant
- Est consulté sur les questions transversales à la formation et à la recherche

Qui siège dans ces conseils centraux?

36 membres

40 membres

40 membres

16

représentant-e-s du corps Enseignement/Recherche

16

représentant-e-s du corps Enseignement/Recherche

32

représentant-e-s du corps Enseignement/Recherche et BIATSS dont 21 habilité-e-s à diriger des recherches et 11 non-habilité-e-s à diriger des recherches



8

personnalités extérieures

6 représentant-e-s des personnels BIATSS

6

représentant-e-s des usagers



4

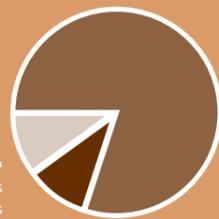
personnalités extérieures

4

représentant-e-s des personnels BIATSS

16

représentant-e-s des usagers



4

personnalités extérieures

4

représentant-e-s des usagers (doctorant-e-s)

UN PETIT POINT « DÉFINITIONS »

Usagers

Étudiant-e-s, personnes bénéficiant de la formation continue

Corps Enseignement/Recherche

Enseignant-e-s, enseignant-e-s-chercheur-e-s, chercheur-e-s et personnels assimilés

BIATSS

Personnels bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens de service et de santé

Ok, super, c'est bien joli tout ça...

« ...mais moi, les 20 & 21 mars, je suis pas dispo, j'ai quidditch quoi..! »



Je peux faire ma procuration jusqu'au **lundi 19 mars** inclus

